

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 À 18h30

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

DANY BOYER Maire suppléant

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY ST-AMANT	siège 5
JULIEN BUSSIÈRES	siège 6		

ABSENT :

Pierre TÉTRAULT MAIRE

Étaient également présentes : M^e Karine Boucher, directrice générale
M^e Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PIIA SECTEUR BÂTI – 1550, PLACE DE LA SAMARE – CONSTRUCTION D'UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE 6 LOGEMENTS**
3. **ORDRE DE CHANGEMENT NO OCA-03 / PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'EAU POTABLE DU LAC BOWKER**
4. **ORDRE DE CHANGEMENT NO OCA-04R1 / PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'EAU POTABLE DU LAC BOWKER**
5. **PROGRAMME DE CLASSIFICATION HORTICOLE DES FLEURONS DU QUÉBEC 18^E ÉDITION (2023-2025)**
6. **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS (TAPU) – PISTE MULTIFONCTIONNELLE RUE DE LA MONTAGNE**
7. **REJET DES SOUMISSIONS / FOURNITURE DE MATÉRIAUX ET DE MACHINERIE**
8. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

352-22-09-20 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

353-22-09-20

PIIA SECTEUR BÂTI – 1550, PLACE DE LA SAMARE – CONSTRUCTION D’UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE 6 LOGEMENT

ATTENDU QUE les requérants souhaitent construire une habitation multifamiliale isolée, sur le lot actuel 1 824 370, à l’adresse civique 1550, place de la Samare, situé dans la zone R-11, assujetti au PIIA;

ATTENDU QUE l’implantation proposée de la façade principale serait localisée sur la place de la Samare et laisserait approximativement une cour avant semblable aux immeubles environnants;

ATTENDU QUE les plans proposent une habitation multifamiliale de deux étages avec sous-sol, comprenant 6 logements. La superficie au sol du bâtiment principal projeté est de 2165 pieds carrés (201,11 m²).

ATTENDU QUE le projet tient compte des particularités naturelles et urbanistiques du milieu;

ATTENDU QUE le plan propose une toiture à quatre versants (pente 6 :12);

ATTENDU QUE le bâtiment aura une fenestration sur les quatre façades;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d’urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

Que le Conseil municipal approuve les plans pour la construction d’une habitation multifamiliale isolée de 6 logements.

354-22-09-20

ORDRE DE CHANGEMENT NO OCA-03 / PROJET D’AGRANDISSEMENT DE L’USINE D’EAU POTABLE DU LAC BOWKER

ATTENDU l’ordre de changement no OCA-03 concernant la directive en structure en regard à la charge de la neige au toit, selon la recommandation de monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 12 septembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’accepter l’ordre de changement no OCA-03 concernant la directive en structure en regard à la charge de la neige au toit, selon la recommandation de monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 12 septembre 2022, ce qui générera une augmentation du contrat de 1 700.71 \$ (taxes en sus).

355-22-09-20

ORDRE DE CHANGEMENT NO OCA-04r1 / PROJET D’AGRANDISSEMENT DE L’USINE D’EAU POTABLE DU LAC BOWKER

ATTENDU l’ordre de changement no OCA-04r1 concernant le retrait de la génératrice et de l’interrupteur, la modification de l’entrée électrique et l’ajout de luminaires encastrés extérieurs, selon la recommandation de monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 14 septembre 2022;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'ordre de changement no OCA-04r1 concernant le retrait de la génératrice et de l'interrupteur, la modification de l'entrée électrique et l'ajout de luminaires encastrés extérieurs, selon la recommandation de monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 14 septembre 2022, ce qui générera une diminution du contrat de 63 551.84 \$ (taxes en sus).

356-22-09-20

PROGRAMME DE CLASSIFICATION HORTICOLE DES FLEURONS DU QUÉBEC 18^E ÉDITION (2023-2025)

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler l'adhésion au programme de classification horticole des fleurons du Québec 18^e édition (2023-2025), pour un montant triennal de 1 297 \$ (versement annuel de 497 \$) (p.b. 02-690-02-494).

357-22-09-20

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS (TAPU) – PISTE MULTIFONCTIONNELLE RUE DE LA MONTAGNE

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements de personnes;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris connaissance des modalités d'application du programme TAPU et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment, déposé dans le cadre de ce programme, est estimé à 696 541.95 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 348 270.98 \$;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Joey Savaria est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

358-22-09-20 REJET DES SOUMISSIONS / FOURNITURE DE MATÉRIAUX ET DE MACHINERIE

ATTENDU l'ouverture des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2022-09 « Matériaux requis pour le service des travaux publics et fourniture de machinerie (travaux d'excavation et de déneigement) » ;

ATTENDU QU'il a été constaté à la suite de l'analyse de conformité des soumissions déposées que celles-ci étaient non conformes, pour des motifs différents, l'une étant incomplète et l'autre de nature conditionnelle;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De rejeter toutes les soumissions soumises dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2022-09 « Matériaux requis pour le service des travaux publics et fourniture de machinerie (travaux d'excavation et de déneigement) », pour fins de non-conformité.

359-22-09-20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19h00.

ADOPTÉE

Dany Boyer, Maire suppléant

M^e Lydia Laquerre, Greffière